**En 2014, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM), qui représente la valeur totale des biens et services qui concourent au traitement d'une perturbation provisoire de l'état de santé, est évaluée à 190,6 milliards d'euros,**
soit 8,9 % du produit intérieur brut. Ce pourcentage croît légèrement depuis 2012.

**Sa progression en valeur, qui reste inférieure à 3 % depuis cinq ans, est néanmoins légèrement plus élevée en 2014 (+2,5 %) qu'en 2013 et 2012.**

**La part de la CSBM financée par l'Assurance maladie, qui atteint 76,6 % en 2014, a progressé de 0,7 point entre 2011 et 2014,** en raison du dynamisme des dépenses de soins hospitaliers, de soins infirmiers, de transports sanitaires, de dépenses de médicaments coûteux et de la hausse continue du nombre d'assurés exonérés du ticket modérateur. À l'inverse, phénomène nouveau
en 2014, la part des organismes complémentaires (13,5 % de la dépense) diminue légèrement.

**Le reste à charge des ménages s'établit à 8,5 % en 2014.** Pour la troisième année consécutive, il baisse de 0,2 point, à la suite de la hausse de la part des dépenses prises en charge par l'ensemble des autres financeurs.

Lire l'intégralité de l'ouvrage : Les dépenses de santé en 2015 - Résultats des Comptes de la santé, Collection Études et statistiques, Drees, 2015